

Inscription suite à candidature
**MC Mention Complémentaire Animation et Gestion de Projet
dans le secteur Sportif**

Madame, Monsieur,

Suite à la formulation de vos vœux sur l'interface Parcoursup, vous avez candidaté à une formation de type **MC Mention Complémentaire Animation et Gestion de Projet** dans le secteur **Sportif Activités Physiques pour Tous**. **Votre formation débutera le lundi 7 septembre 2020.**

Cette formation a pour objectif de créer un parcours de formation et d'accès à l'emploi dans le secteur sportif : *champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisation au sein d'associations, collectivités ou structures promouvant les activités physiques et sportives.*

Les grands axes de cette formation sont :

- Formation attestant des compétences professionnelles,
- 400 heures de formation en établissement,
- 630 heures de formation en entreprise,
- Palier pour l'obtention du BP Jeunesse, Education Populaire et Sport ' Educateur sportif'

Votre **P**ériode de **F**ormation en **M**ilieu **P**rofessionnel peut prendre plusieurs formes,

Un découpage de l'année de formation en 2 Périodes de Formation en Milieu Professionnel sur structures d'accueil différentes. **PFMP1** : du 29/09/20 au 22/01/21, hors périodes de congés scolaires (durée : 11 semaines à 21h, 1 semaine à 35h et 1 semaine à 28h, 294 h en entreprise) **PFMP2** : 09/02/21 au 05/06/21 hors périodes de congés scolaires (durée : 9 semaines à 21h, 1 semaine à 14h, 1 semaines à 24h et 2 semaine à 35h, 297 h en entreprise).

Un stage de longue durée auprès de la même structure. Remarques : La gratification est obligatoire lorsque la présence du stagiaire est supérieure à 2 mois au cours de l'année d'enseignement scolaire, c'est-à-dire : plus de 44 jours de présence, consécutifs ou non, pour un horaire de 7 heures par jour ou plus de 308 heures de présence, même de façon non continue, sur la base d'une durée journalière différente (simulateur de calcul : www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire)

Nous vous invitons à démarcher d'ores et déjà des structures dans le cadre de la recherche de votre stage. A cet effet, vous trouverez ci-joint

- Un accord préalable, document à faire compléter par l'entreprise d'accueil,
- Le planning de formation pour l'année 2020-2021.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements et au plaisir de vous accueillir prochainement au sein de notre établissement.

Cordialement,

Douglas SOUCHU

Directeur délégué aux formations



**Lycée Polyvalent
Gustave Monod**

71 Av de Ceinture
95880
Enghien Les Bains

**Inscription
Modalités
& PFMP**

Affaire suivie par
Monsieur **SOUCHU**,
Directeur délégué
aux formations

Tél.
01.39.89.89.16
01 39 89 32 41

Mail.
Douglas-johann.souchu
@ac-versailles.fr

Site.
[www.lyc-polyvalent-monod-
enghien.ac-versailles.fr](http://www.lyc-polyvalent-monod-
enghien.ac-versailles.fr)


#MonodEIB

Ci-joint.
Accord préalable
Planning de formation